

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 27 novembre 2024, le règlement 357-2024 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale de la MRC de Lotbinière.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 2 décembre 2024.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 2 décembre 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 décembre 2024.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier